

La Nièvre : le haut-débit pour tous



Dossier de presse

Conférence de presse de Niverlan 17 mai 2011

Actualité du Schéma d'Aménagement numérique de la Nièvre

Dans le cadre de la Stratégie de cohérence d'aménagement numérique régionale (SCORAN), chaque département est invité à faire connaître son schéma d'aménagement numérique. Pour la Nièvre, il a été confié à Niverlan.

Ce schéma est important car il dessine pour les prochaines années, l'ambition de la Nièvre pour son développement numérique et par conséquent son développement économique.

OBJECTIFS SDTAN (article L1425-2 du CGCT)

- Recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifie les zones qu'ils desservent et présente une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile
- Vise à favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec l'investissement privé.

LES DIFFERENTES PHASES :

- PHASE 1 : état des lieux des infrastructures et réseaux mobilisables et potentiels de développement
- PHASE 2 : étude stratégique en matière de montée en débits et de FTTH (fibre chez l'abonné)
- PHASE 3 : analyse économique et choix de scénario
- PHASE 4 : élaborer le projet d'aménagement numérique de la Nièvre.

Le Cabinet TACTIS a été choisi pour nous accompagner dans cette démarche.

PROCHAINES ETAPES POUR NIVERLAN :

- Audition des différents opérateurs (juin 2011)
- Finalisation de la collecte des données
- Entretiens (chambres consulaires, adn, Axione)
- Réunions du comité technique et du comité de pilotage pour définir les différents scénarii et les ambitions pour le département de la Nièvre.
- Validation par les assemblées du Conseil Général et de l'adn.

iLab, Niverlan s'engage pour l'entreprise

Prévue dans le cadre du Plan Marketing de Niverlan 2009/2011, la création d'un centre de ressources dédié à l'entreprise est désormais une réalité.

L'iLab est né de la volonté de Niverlan d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'intégration des technologies de l'information (TIC) dans le développement de leur structure et de leur activité.

« iLab » : « i » comme informatique, information, idée, innovation et « lab » comme laboratoire, lieu où on réfléchit, on innove, on imagine.

iLab propose 3 types de services aux entreprises :

- de l'information & sensibilisation sous forme de réunions et ateliers, dont le programme est en cours de rédaction. Le 20 juin à Luzy, une 1^{er} réunion a lieu sur les bonnes pratiques de référencement sur le web (animateur Sté ITI Conseil).
- de l'accompagnement personnalisé : entretien en face à face avec le chef d'entreprise, l'équipe pour analyser et définir le projet avant de consulter des fournisseurs. Et entretien pour aide à la lecture de proposition commerciale et devis
- Une expertise : si le projet est structurant, si l'entreprise peut investir dans une réalisation ou un achat de logiciel, iLab peut financer une expertise de quelques heures à quelques jours. Dans le cas des projets e-commerce, l'expertise se passe en résidence sur un minimum de 2 jours.

Cette action territoriale est mise en place avec le soutien des cyber-bases de la Nièvre.

Un premier service est opérationnel à Luzy pour la zone Morvan ; il est animé par Frédéric Tillière en lien avec le Pays Nivernais Morvan et sa Mission numérique et ensemble, développent des actions plus spécifiques sur le e-commerce et le e-marketing.

iLab est membre de Cybermassif. A ce titre, il propose sur le Morvan, le programme VERTICAL, visant à développer les usages TIC des entreprises dans une démarche de développement durable. Vertical est déployé à l'échelle du massif central par 13 centres de Ressources TIC du Réseau Cybermassif. Il est financé par le FEDER, le FNADT et le Conseil Régional de Bourgogne.

Un deuxième iLab est prévu pour le second semestre 2011 sur l'axe ligérien.

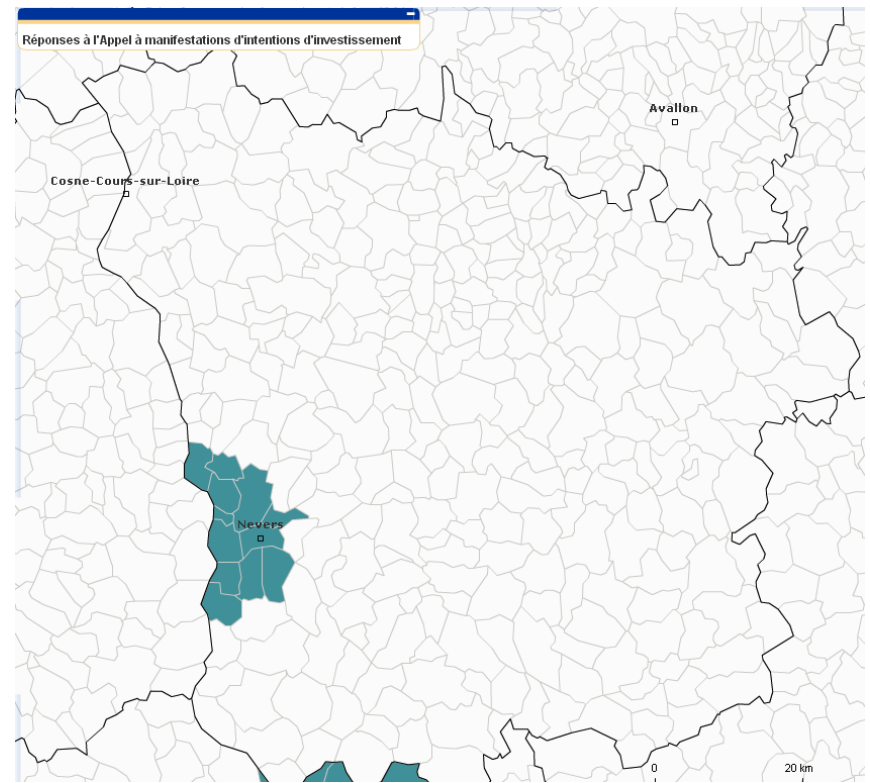
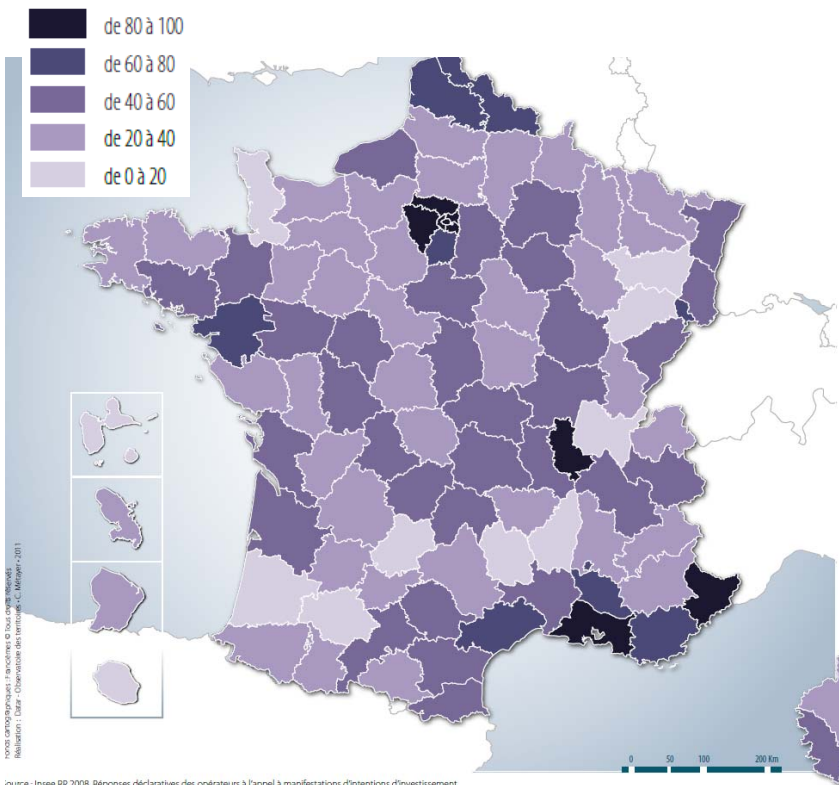
Plan national de déploiement de la fibre : quelle réalité pour la Nièvre ?

En pourcentage de population couverte par Département dans le cadre des AMII (Appel à manifestation d'intention d'investissement des opérateurs privés)

148 communes en Zone Très Dense + 3415 communes

Seule l'agglomération de Nevers a été l'objet d'une manifestation d'intention d'investissement des opérateurs privés. La population de la communauté d'agglomération de Nevers (ADN) représente

30% de la population nivernaise.



cartes source DATAR 2011

Plan national de déploiement de la fibre : quelle réalité pour la Nièvre ?

Ce que prévoit le Plan National

- Une consultation par les collectivités des opérateurs privés pour les 5 années à venir
- Pas de soutien de l'Etat dans les zones où débuteront des déploiements entre 3 et 5 ans. Cas isolé de l'adn dans le département de la Nièvre.
- Une aide de l'Etat de 33% à 45% du montant des subventions publiques **et** 200€ à 350€ par prise FTTH (hors ADN)
- Les technologies alternatives ou Montée en débit (MED) seront financées par les collectivités publiques à hauteur de 100€ par **client** satellite ou WiMax (Si pas de client, pas d'aide).
Un projet à l'échelle d'un ou plusieurs département(s) où le FTTH n'arrivera pas avant 2025
- Le Fonds d'aménagement numérique des territoires (FANT) sera abondé **après épuisement** des investissements d'avenir (les 2 Md€ de l'Etat dans le cadre du Grand Emprunt) . Ce fonds doit permettre de lutter contre la fracture numérique, là où les opérateurs ne déploieront pas d'infrastructures sans le soutien financier des collectivités locales.

...un oasis THD au milieu d'un désert numérique !

- Les montants des subventions publiques sont aussi élevées pour un aménagement très haut débit du départemental que pour compléter les insuffisances des initiatives privées des opérateurs. **Le Plan National favorise les opérateurs majeurs et pénalise les zones non rentables où l'argent public des collectivités sera seul mobilisé.**
- Un tel modèle de déploiement de la fibre optique va générer des déserts numériques et creuser le fossé entre le très haut débit des villes et le bas débit des champs. Il faut préparer un déploiement cohérent, structuré, neutre et ouvert des réseaux FTTH qui intègre les ambitions des collectivités locales. **Ce qui a été engagé avec le ROIP de la Nièvre depuis 2007.**
- L'optimisation des investissements publics dans des infrastructures d'avenir et partagées est seule capable d'assurer une péréquation équilibrée et nécessaire.

Un effet de manche peruers et créateur d'un 2^{ème} désert numérique qui nécessite le réveil et l'action des élus ruraux

Pour conclure, si nous traduisons les annonces d'intention d'investissement de France Télécom et des opérateurs majeurs (véritable oligopole) à un horizon 2020 dans le département de la Nièvre, en supposant que les engagements annoncés soient tenus, ce qui bien sur n'est pas acquis :

- 15% du territoire de la Nièvre (ADN) pourrait avoir accès au très haut débit dans les 5 à 8 ans à venir.
- 85% n'aurait pas accès au très haut débit avant plus de 10 ou 15 ans..

Si les collectivités de la Nièvre restent immobiles face à cette annonce, elles seraient condamnées à rechercher des partenariats permettant de faire face à un monopole historique privé dont les actions sont rivées à la rentabilité.

Or il est vital que les collectivités locales maîtrisent et restent propriétaires de leur patrimoine numérique dans le double intérêt qu'elles assurent leur développement économique et qu'elles ne dépendent pas d'un seul opérateur et du contenu exclusif de ses offres.

L'action de Niverlan au niveau national :

Des collectivités (dont Niverlan) et leurs groupements demandent la mise en œuvre d'un cadre spécifique dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire permettant de sécuriser les investissements et de pérenniser leurs interventions. Avec elles, Niverlan demande que les collectivités publiques qui ont prouvé leurs compétences et leur efficacité dans la réduction de la fracture numérique en France, soient au cœur du dispositif de déploiement du très haut débit et bénéficie d'un véritable statut d'opérateur d'opérateurs.



Cléo
by niverlan

Pour toute info sur le réseau, un seul numéro :
0810 58 00 58 [coût d'un appel local]

www.niverlan.fr

Contacts presse :

Marie-hélène Bru, Responsable Communication Niverlan , contact@niverlan.fr